

Note: This document has been translated by machine and we are not responsible for the quality of the translation. Please read the German version if you need the original document.

Règlement sur l'utilisation des téléphones portables, des montres intelligentes et d'autres appareils électroniques dotés de fonctions d'enregistrement audio et vidéo, abrégés en "objets intelligents".

Les téléphones portables et autres appareils numériques non nécessaires aux cours ne doivent ni être visibles ni audibles sur le site de l'école pendant les heures d'enseignement et de garde.

Pourquoi ces règles existent-elles ?

L'école met à disposition suffisamment d'appareils numériques pour les cours.

Les objets intelligents peuvent distraire et perturber les cours.

Les objets intelligents peuvent violer la vie privée d'autrui.

Que dois-je faire avec mes objets intelligents privés à l'école ?

Rangez vos objets intelligents dans votre sac d'école.

Il est préférable d'éteindre les objets intelligents ou de les mettre en mode avion.

Où et quand ces règles s'appliquent-elles ?

Les règles s'appliquent à l'ensemble du site de l'école, y compris les services de garde après l'école et d'autres espaces de garde.

Les règles s'appliquent pendant les heures officielles d'enseignement et de garde.